

l'an deux mil vingt -quatre
le onze juin à vingt-et-une heures
LE CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique
ordinaire, en mairie de Cernay-la-Ville,
Sous la présidence de Madame Claire CHERET, Maire

Etaient présents : Mmes et MM. BONY, BOUSSIOUS, CHARIERAS, CHERET,
CZEPCZAK, EVEN, FLOHIC, FOUILLOT, GIBAUD-AZIZA, LE MOING,
MILON, MUNIER, PASSET, RANCE, SANTINHO

Date de convocation
6 JUIN 2024

formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoirs : M. DIOP a donné procuration à M. CHERET
Mme GILLMANN qui a donné procuration à Mme MILON
M. LAMIRAL qui a donné procuration à Mme RANCE

**Date d'affichage
de la convocation**
6 JUIN 2024

Absent : M. COSTEDOAT

**Date de publication
de la délibération**
20 JUIN 2024

M. FOUILLOT a été élu secrétaire

Nombre de conseillers 19

Présents 15

Votants 18

OBJET : Organisation du rythme scolaire dans les écoles maternelle et élémentaire

Mme la Maire expose :

La commune avait sollicité en 2021 une dérogation pour que Cernay-la-Ville bénéficie de l'organisation du temps scolaire à 4 jours par semaine. Cette dérogation arrive à échéance le 31 août 2024 et doit être délibérée avant le 30 juin 2024.

Elle propose de solliciter une nouvelle dérogation afin de maintenir la semaine scolaire à 4 jours dans les écoles de la commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le décret n°2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques,

Après échanges de vues et délibérations,
À l'unanimité,

ÉMET un avis favorable au maintien à la semaine des 4 jours à compter du 1^{er} septembre 2024 pour une durée de 3 ans,

PRECISE les horaires appliqués dans les écoles maternelle et élémentaire de la commune :

Lundi	8h30 – 12h00	13h30 – 16h00
Mardi	8h30 – 12h00	13h30 – 16h00
Jeudi	8h30 – 12h00	13h30 – 16h00
Vendredi	8h30 – 12h00	13h30 – 16h00

CHARGE Mme la Maire de soumettre cette décision, pour acceptation, au Directeur des Services Départementaux de l'Education Nationale des Yvelines.

Pour extrait conforme
Cernay-la-Ville, le 20 juin 2024

La Maire
Claire CHERET



Le secrétaire de séance
Philippe FOUILLOT



Mis en ligne le 20/06/2024 à 14h40

REÇU EN PREFECTURE
le 20/06/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-217801281-20240611-DCH2024_027